



LA PRÉSIDENTE

Agen, le 15 SEP. 2023

Monsieur Nicolas LACOMBE  
Président d'AGRINOVE-TECHNOPOLE  
Syndicat mixte pour le développement  
économique du Néracais  
406 route du Nomdieu  
47600 NERAC

Monsieur le Président,

Par votre courrier du 18 juillet 2023, vous m'avez transmis le schéma d'aménagement du parc d'activités AGRINOVE à Nérac et notamment la manière dont sont traitées les eaux pluviales recueillies sur une surface de 31 hectares dont 10 hectares seront imperméabilisés en zone sud.

Mes services se sont rapprochés de votre aménageur la SEM 47 pour étudier le rejet de ces eaux dans le fossé de la route départementale n° 232.

J'ai le plaisir de vous faire connaître les conclusions favorables de cette étude : le fossé routier est en capacité d'accueillir le débit de fuite en provenance des noues paysagères et de les conduire jusqu'à leur exutoire naturel.

Une permission de voirie de branchement au fossé vous sera délivrée au moment nécessaire sur simple demande adressée à la Direction des Infrastructures et de la Mobilité.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération très distinguée.

Sophie BORDERIE  
Présidente du Conseil départemental